

République Centrafricaine (RCA)
Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)
Rapport 10 | Novembre 2020



Les activités de la DTM en RCA sont soutenues par :



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
Avenue de l'indépendance, en face de l'Hôtel Ledger Plaza,
Bangui
République Centrafricaine
Adresse électronique : DTMRCA@iom.int
Site internet : <http://www.globaldtm.info/rca/>

© OIM 2020

Le bureau principal de la mission se trouve à Bangui, avec des sous-bureaux additionnels à Bangassou, Bambari, Ndélé, Paoua, Bouar, Kaga Bandoro, Bossangoa et Berbérati.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "*Source : Organisation Internationale pour les Migrations, [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)*".

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport fournit un aperçu de la situation de déplacement et des besoins sectoriels dans les localités accueillant les populations mobiles en RCA, ayant effectué soit des mouvements de déplacement forcés, soit des mouvements de retour vers leurs zones d'origine. Les informations disponibles ne concernent les préfectures et localités évaluées entre juillet 2020 et août 2020 par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Pour ce cycle de collecte, l'OIM a étendu sa zone de couverture à la préfecture de Mambéré-Kadéï, afin de prendre en compte dans ses analyses la zone Ouest du pays. Lors de ce round de suivi des mobilités, la DTM a identifié une population mobile globale de 1 534 911 individus, incluant **420 645 PDI (86 385 ménages)**, **798 604 (159 819 ménages) retournés internes (anciennes PDI)** et **315 662 (64 074 ménages) retournés de l'étranger**. Comparée aux chiffres des déplacements de janvier 2020, on observe une baisse générale de la population déplacée interne (-21%) au profit des mouvements de retour interne (+17%) et de retours depuis l'étranger. (+11%) sur l'ensemble des localités couvertes par la collecte de données, 60 pour cent (1 039 localités) hébergent des PDI, 86 pour cent (1 471 localités) hébergent des ménages retournés internes, et 44 pour cent (763 localités) hébergent des ménages revenus de l'étranger. Les données détaillées à l'échelle des localités sont disponibles sur demande.



1 716 localités évaluées, dont 61% (1 039) accueillent des Personnes déplacées internes. 46 localités qui accueillait des PDI n'accueillent plus du tout de population déplacée.



76% des ménages déplacés ont des enfants à charge. 49% de la population déplacée est mineure, et 16% a moins de 5 ans.



La population identifiée en août 2020 est composée de 420 645 PDI, 798 604 retournés internes, et 315 662 retournés de pays étrangers.



Exception faite du Haut-Mbomou, la tendance générale, entre janvier et octobre 2020, est à la réduction des déplacements internes (-20%), et la continuité des retours internes (+17%) et des retours de l'étranger (+9%).



95% des déplacements sont causés par des tensions ou conflits impliquant les groupes armés. 4% des déplacements causés par des catastrophes naturelles, et 1% suite aux conflits entre éleveurs et agriculteurs du fait de la transhumance.



95% des ménages ont été déplacés pour la première fois il y a moins de cinq ans.



72% des localités accueillant les PDI ont un mécanisme en place pour permettre aux PDI de signaler des violations à leur endroit.



Pour la moitié des localités d'accueil, les personnes déplacées n'ont pas accès aux services dont elles ont le plus besoin.



Dans 49% des localités d'évaluation, moins de 25% de la population dispose d'une quantité de savon suffisante. Le lavage des mains est la mesure la plus répandue contre le COVID.



Une grande majorité (87%) des localités d'accueil posent le besoin de construction ou réhabilitation de points d'eau et de latrines.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	3
INTRODUCTION ET CONTEXTE	6
MÉTHODOLOGIE DE LA DTM	7
LIMITES.....	9
APERCU D'ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS.....	10
RÉSULTATS SECTORIELS POUR LES PDI	18
PERCEPTION DE L'ACTION HUMANITAIRE.....	28
ANNEXES.....	30

INTRODUCTION ET CONTEXTE

La République centrafricaine est, depuis 2013, touchée par une crise politique, sécuritaire et humanitaire, caractérisée par des conflits entre groupes armés et des conflits communautaires, ayant induit des déplacements de populations importants. Outre une crise politique en 2012-2013, des tensions communautaires, conflits armés connexes et catastrophes naturelles ont engendré le déplacement de centaines de milliers de personnes. Dans un effort de résolution des crises conjuguées, un Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR), ou Accord de Khartoum, a été conclu en février 2019. Des efforts ont été consentis pour mettre en œuvre et renforcer les engagements de l'APPR, des violences perpétrées par des groupes armés et de fortes tensions communautaires, notamment dans le Nord-Est du pays, continuent de générer des déplacements de populations, constituant un frein à la paix durable en République Centrafricaine (RCA). Malgré tout, l'Accord de Khartoum a conduit à une stabilisation des conditions sécuritaires dans le pays, permettant à de nombreuses personnes déplacées de retourner dans leur localité d'origine.

Les multiples crises touchant la RCA se conjuguent également avec la pandémie de COVID-19, qui s'est rapidement propagée dans le pays : au 30 septembre 2020, près de 5 000 cas ont été recensés, un chiffre très probablement grandement sous-estimé. Les populations déplacées, déjà dans une position vulnérable, sont confrontées à un risque accru face au COVID-19, exacerbé par la promiscuité, l'accès limité aux services de santé, et les mauvaises conditions de vie dans lesquelles les populations déplacées vivent.

En réponse aux multiples crises dont la RCA est victime, l'Organisation internationale pour les migrations a mis en place la Matrice de suivi des déplacements (DTM), outil qui recueille des données sur les effectifs et profils des populations déplacées, les tendances de déplacements ainsi que les conditions de vie, vulnérabilités et facteurs de protection des personnes déplacées. La DTM est actuellement déployée au sein de onze des dix-sept préfectures du pays. Dans le contexte de la crise du COVID-19, ces évaluations sont d'autant plus urgentes pour orienter les programmes de santé publique et ainsi protéger les populations déplacées.

Ce rapport présente les résultats du dixième round (**Round 10**) des évaluations DTM, effectuées entre le 1er août et le 30 septembre 2020 dans **1 716 localités** des onze préfectures couvertes. La zone de couverture a été étendue à la préfecture de Mambéré-Kadéï. Ce rapport propose premièrement une vue d'ensemble des mobilités observées à travers le pays, pour ensuite fournir des évolutions contextuelles comparatives et plus localisées par préfecture couverte. Cet état des lieux est complété par des informations sectorielles (éducation, protection, eau-hygiène-assainissement, santé, abris) et des informations sur la perception de l'assistance humanitaire d'un point de vue des populations déplacées internes. Un total de 46 localités qui accueillait des PDI n'en accueillent désormais plus, ces-dernières étant retournées dans leurs localités d'origine.

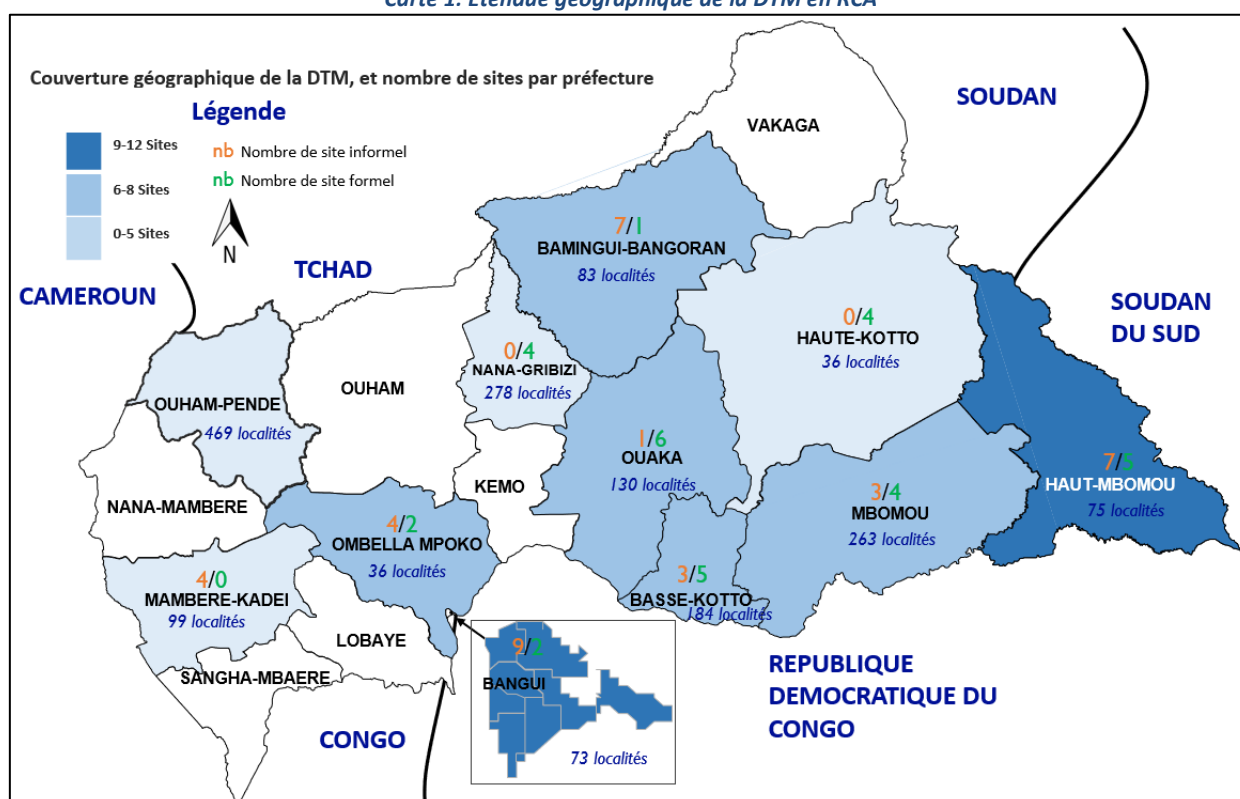
MÉTHODOLOGIE DE LA DTM

La Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix, DTM, en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il est mis en œuvre afin de capturer, analyser et partager des informations qui visent à améliorer la compréhension des mouvements de populations et des besoins des personnes déplacées. En plus d’être utilisée dans le cadre d’opérations de réponses humanitaires de moyenne à grande échelle, la DTM est également un outil efficace pour les activités de préparation, de relèvement et de transition. La DTM fournit des informations précises aux acteurs humanitaires, groupes sectoriels et acteurs gouvernementaux impliqués dans la réponse humanitaire sur les déplacements et les besoins des personnes affectées par une crise.

En République Centrafricaine (RCA), les données sont collectées avec des tablettes et envoyées en temps réel pour être centralisées dans une base de données électroniques. Pour ce round, seulement 54 pour cent des localités d’accueil sont couverts par le réseau, rendant difficile la collecte en temps réel. Plusieurs formulaires adaptés à chaque niveau d’information requis sont utilisés. Ainsi, des informations sont collectées à différents niveaux : sous-préfectures, villages/villes, lieux de déplacements (sites et communautés hôtes), et ménages.

Pour ce Round 10 de collecte de données, 1 716 localités d’accueil¹, 35 sites officiels de déplacés et 44 Sites non officiels ont été évalués dans les préfectures de Bangui, Ombella Mpoko (Bimbo), Basse-Kotto, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Mambéré-Kadéi, Ouaka et Ouham-Pendé.

Carte 1: Etendue géographique de la DTM en RCA



¹ 46 localités ont été trouvées vides, car les PDI qui y vivaient sont retournées dans les lieux d’origine. A cause du contexte COVID, l’évaluation s’est effectuée incluant 5 150 personnes (dont 14% femmes et 86% hommes) participants de groupes de discussion. Ces derniers étaient majoritairement des leaders communautaires (71%), représentants de personnes déplacées (10%), leaders religieux (9%), et autres fonctionnaires (9%).

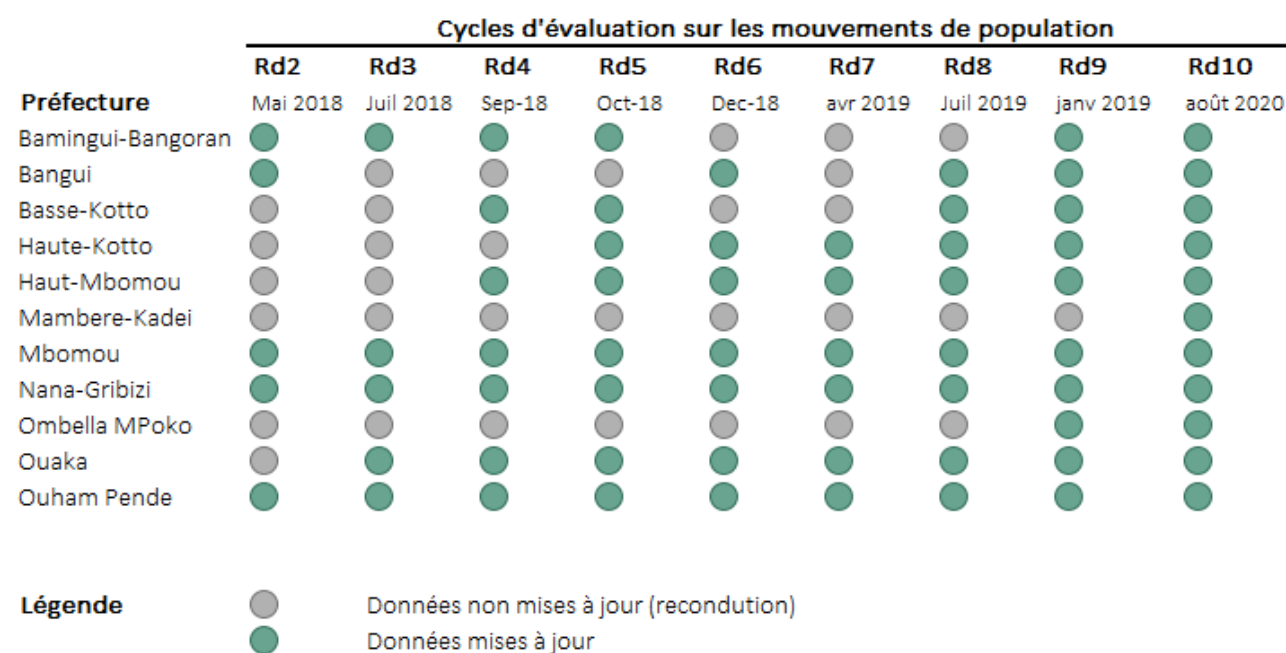
Trois niveaux d'enquête sont réalisés pour la collecte des données sur le suivi des mobilités :

- L'évaluation au niveau des communes, menée auprès des maires et autres informateurs clés, en vue d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées et faire une estimation première des effectifs des déplacés par commune.
- L'évaluation des lieux d'accueil au niveau des villages/villes. Les données ont été collectées au moyen de groupes de discussion ou auprès d'informateurs clés, dont les chefs de village, les représentants des déplacés, et d'autres personnes qui peuvent fournir des informations sur les populations déplacées des localités concernées. Ce questionnaire a permis d'identifier les sites ou lieux de regroupement, en plus d'une évaluation quantitative des flux et effectifs de populations déplacées vivant au sein des familles d'accueil. Cet outil fut également utilisé pour collecter des informations sur la perception communautaire concernant l'impact de l'action humanitaire dans les localités d'accueil ou de retour.
- L'évaluation au niveau des sites a été menée auprès d'informateurs clés incluant les acteurs impliqués dans la gestion des sites ou lieux de regroupement, y compris les représentants de populations vivant dans le site. Cette évaluation fournit un état des besoins, des services disponibles et vulnérabilités sommaires par site.

En RCA, la DTM suit les catégories suivantes de personnes :

- **Personne déplacée interne (PDI)** : « Personnes ou [...] groupes de personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat ».
- **Retourné de RCA** : Les personnes retournées de RCA (anciennes PDI) sont des personnes qui ont quitté leur lieu habituel de résidence, se sont installées dans une autre localité en RCA et sont retournées dans leur sous-préfecture d'origine / lieu de résidence habituel.
- **Retourné de l'étranger** : Les personnes retournées d'un autre pays sont des personnes qui ont quitté leur lieu de résidence habituel en RCA, qui ont été déplacées dans un autre pays et qui sont retournées en RCA.
- **Mouvement pendulaire** : Mouvements aller-retour effectués assez fréquemment de manière spontanée (en général les mêmes populations) d'un lieu à un autre relativement proche.

Graphique 1: Etat de mise à jour des données par préfecture et round DTM



LIMITES

La DTM en RCA vise à contribuer à la réponse humanitaire et à l'orienter en rendant disponible des informations relatives aux flux de déplacements, aux besoins des populations mobiles, et aux vulnérabilités spécifiques engendrées par la crise qui affecte le pays. La mise en œuvre de la DTM à des intervalles réguliers en fait un outil fiable permettant de fournir des informations à jour facilitant l'identification du déplacement et l'évolution des besoins. Cependant, en plus des limites méthodologiques, la complexité de la crise en RCA impose certaines contraintes et difficultés qui affectent la mise en œuvre de la DTM. Ces contraintes sont principalement de nature sécuritaire, financière, logistique et humaine.

Pour ce qui est du contexte encadrant la collecte de données, le principal défi d'ordre logistique avec la mauvaise qualité des routes pour l'accès aux localités et la récurrence des pluies, a été le principal obstacle, ralentissant les délais initialement prévus pour l'activité. En plus de cela, la présence du COVID-19 a impacté sur la préparation des groupes de discussion pour l'activité, faisant que dans certaines zones les collectes ont été réalisées au moyen d'informateurs clés individuellement rencontrés, rendant plus long la phase de collecte, et demandant plus d'effort pour ce qui est du contrôle et de la vérification des données.

Les données sectorielles sont présentées de manière générale, et reflètent l'opinion des groupes de discussion plutôt que celle même des ménages concernés. Elles sont donc présentées dans ce rapport à titre indicatif, et ne sauraient remplacer les résultats d'une étude plus approfondie tirée des évaluations individuelles ou par ménages, fournissant une meilleure compréhension contextuelle et détaillée sur chacune des thématiques. La section multisectorielle propose donc uniquement un aperçu indicatif des vulnérabilités sectorielles afin d'orienter toute enquête thématique plus élaborée.

La volatilité et l'imprévisibilité sécuritaire qui prévaut dans la plus grande partie du pays limite la couverture géographique du projet, en raison des restrictions d'accès et risques encourus par les équipes de la DTM. Il s'ensuit que l'évaluation d'une zone ne peut être effectuée que lorsque cette dernière devient accessible, impactant ainsi les estimations faites et chiffres rapportés d'une collecte à l'autre. Par ailleurs, les contraintes logistiques restent importantes et ont également des répercussions sur la couverture géographique de la DTM. Le besoin d'utiliser des voies aériennes pour le déploiement des équipes et du matériel (formulaires, tablettes) dans certaines zones difficiles déconnectées de réseau, retarde ou empêche fréquemment la couverture de ces zones. De plus, le problème récurrent pour toutes les préfectures en dehors de la capitale, est la disponibilité limitée du réseau de télécommunications (téléphone et internet), empêchant la communication avec les énumérateurs de la DTM, l'envoi des données en temps réel pouvant parfois exacerber l'exposition aux risques d'insécurité.

Il est aussi important de considérer que dans certaines sous-préfectures, lorsqu'il y a mouvement de population, les groupes d'individus nouvellement déplacés vers une localité d'accueil conservent le nom de leurs localités de provenance comme identification actuelle, afin d'être facilement identifiables par les communautés locales d'accueil. En conséquence, certains noms de localités attribués ne sont pas dans leur emplacement officiellement reconnu comme tel, mais sont utilisés juste à titre indicatif et illustratif.

Enfin, la couverture géographique de la DTM est aussi affectée par des contraintes budgétaires. Du fait des contraintes financières et sécuritaires, les opérations humanitaires en RCA ont un coût important et les budgets disponibles ne permettent pas la couverture de la totalité du territoire centrafricain.

Toutes les données collectées à chaque cycle sont en plus d'être partagées (données brutes) avec les différents gestionnaires d'information des groupes de travail actifs, présentés au sein des différents hubs humanitaires (Kaga-Bandoro, Bangassou, Alindao, Ndélé, Paoua pour ne citer que ceux-là) afin de recueillir les compléments d'informations des autres acteurs humanitaires pour amélioration en terme de précision, mais aussi pour vulgariser les données sur les mouvements de population auprès de la coordination humanitaire.

APERCU D'ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS

Au total, la **population identifiée** est composée de **420 645 PDI**, **798 604 retournés internes** et **315 662 retournés de pays étrangers**. Tous sont arrivés dans les localités où ils ont été identifiés, entre 2014 et la période de collecte de données (août 2020).

Graphique 2 : Proportion de la population mobile



A ce jour dans les localités de déplacement (accueillant les PDI), 32 pour cent des ménages déplacés internes vivent sur les sites officiels (majoritairement dans la Haute-Kotto et la Nana-Gribizi²), tandis que cinq pour cent vivent sur les sites non officiels et 63 pour cent au sein des communautés d'accueil.

a. Tendances de déplacement

Entre janvier et août 2020, la tendance observée en termes de mobilité de populations se traduit par une diminution significative des déplacements internes et des retours continuels qui continuent de prendre de l'ampleur, exceptions faites des préfectures de Bamingui-Bangoran (à cause de tensions communautaires et d'inondations en mars-avril 2020), de Nana-Gribizi (à cause des tensions communautaires de Ndélé en mars-avril) et de Haut-Mbomou (déplacements secondaires d'PDI et nouveaux déplacements à cause d'affrontements entre groupes armés et armées régulières en Mai 2020. Rumeurs d'attaques de d'affrontements de deux groupes armés en février 2020. Aussi des déplacements ont eu lieu à cause de la présence non justifiée d'individus armés à proximité des localités de résidence). En conséquence, les variations par catégories de population en comparaison à la situation de déplacement de janvier 2020 montrent une baisse des PDI de 20 pour cent, une augmentation de 17 pour cent des retours internes et une hausse de 11 pour cent des retours de l'étranger.

Ainsi, sur un total de 1 534 911 individus (soit 310 278 ménages) identifiés sur l'ensemble des onze préfectures couvertes par ce round 10, 261 977 personnes (soit environ 17% du total d'individus identifiés) ont été en mouvement de déplacement ou de retour entre janvier et août 2020.

- Mouvement de déplacement interne : 21 275 ménages, 103 078 individus.

Le Haut-Mbomou et Bamingui-Bangoran sont les seules préfectures ayant connu une augmentation significative de cette catégorie de population en comparaison à janvier 2020. En effet à Ndélé ont eu lieu deux pics de crise associés aux conflits communautaires, mais aussi des inondations au niveau de Ngarba. Ceux du Haut-Mbomou sont déplacés à cause de rumeurs d'attaques et d'affrontements entre groupes armés.

² Birao, sous-préfecture dans la Vakaga au nord-Est de la RCA accueillerait un nombre plus important. Ces analyses reflètent uniquement la présence sur la zone d'évaluation de la DTM.

- Mouvement de retour interne : 27 229 ménages, 132 421 individus.
La Basse-Kotto et la Bamingui-Bangoran ont accueilli le plus de retours que les autres préfectures, comparé à la situation des retours en janvier 2020. De manière générale, le manque d'assistance humanitaire et l'accalmie des hostilités dans certaines localités de retour ont motivé la plupart de ces retours étant donné la saison des pluies qui est propice au travail agricole en zone de retour. Certains retours ont tout de même, été sous contrainte de la part de groupes armés après la deuxième vague de violences intercommunautaires dans le nord du pays.
- Mouvement de retour depuis l'étranger : 5 528 ménages, 26 478 individus.
La Basse-Kotto, Bangui, L'Ouham-Pendé et Mambéré-Kadéi ont accueilli le plus de retours (84%) que les autres préfectures, comparé à la situation des retours en janvier 2020.

La seule exception est manifeste dans la préfecture de Bamingui-Bangoran où des déplacements ont eu lieu suite aux deux pics successifs de tensions ayant engendré des affrontements ethniques au sein de la ville de Ndélé, conséquence de la vague de tensions communautaires qui a embrasée le nord-est du pays depuis le début de l'année 2020

Avec le contexte lié au COVID-19, les pays frontaliers à savoir le Cameroun, le Tchad, et la République démocratique du Congo, ont unilatéralement choisi de fermer leurs frontières communes avec la République Centrafricaine. L'augmentation de la proportion de retours venus de l'étranger laisse penser que n'eusse été ces restrictions, le flux des retours accompagnés ou spontanés aurait certainement pris plus d'ampleur.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des concentrations des différentes catégories de population suivies par la DTM, au niveau préfectoral.

Tableau 1 : Catégories de populations, et évolution depuis janvier 2020

Préfectures	PDI	Evolution depuis janvier 2020	Retournés de RCA	Evolution depuis janvier 2020	Retournés de l'étranger	Evolution depuis janvier 2020	Total
Bamingui-Bangoran	9 718	+258%	27 280	+2232%	980	+28%	37 978
Bangui	43 025	-28%	45 155	+61%	33 604	+29%	121 784
Basse-Kotto	118 505	-38%	211 814	+28%	144 790	+7%	475 109
Haute-Kotto	82 422	-1%	18 510	+10%	159	-56%	101 091
Haut-Mbomou	32 947	+82%	26 733	+25%	8 972	+33%	68 652
Mambéré-Kadéi	4 007		5 057		7 755		16 819
Mbomou	46 799	-39%	107 503		45 117	+3%	199 419
Nana-Gribizi	31 916	+1%	114 366	+3%	2 040		148 322
Ombella M'poko*	6 362	-22%	2 398	+201%	0		8 760
Ouaka	34 344	-25%	58 938	+24%	5 193	+38%	98 475
Ouham Pendé	10 600	-5%	180 850		67 052	+4%	258 502
Total	420 645	-21%	798 604	+17%	315 662	+9%	1 534 911

*Couverture partielle. Les données ne représentent que les sous-préfectures évaluées.

La **Basse-Kotto**, **L'Ouham-Pendé**, et le **Mbomou** sont les trois préfectures avec la plus grande proportion de population mobile observée entre 2014 et août 2020, sur l'ensemble des préfectures où est déployée la DTM. Les spécificités par préfectures fournissent les observations ci-dessous :

- **Bamingui-Bangoran : (PDI :+258% ; retournés RCA :+2232% ; retournés de l'étranger :+28%)**
Les tensions communautaires ayant fragilisé le nord-est du pays ont engendré deux pics d'affrontements dans la ville de Ndélé, durant les mois de mars et avril 2020. En conséquence, huit (8) sites de déplacés spontanés ont été recensés et sont toujours actifs à ce jour. Ces tensions ont donc induit des déplacements nouveaux dans Bamingui-Bangoran (dans 16 localités) et vers les préfectures de Bangui (quartiers Camerounais nord, et Sénégalais) et Nana-Gribizi (localités de Nouvelle base, Mbrès 1, Ganama, Haoussa, Bini 2, Quartier Socada, Sango 1 et 2) où un total de 8

103 nouveaux déplacés sont enregistrés. La Bamingui-Bangoran a donc un total de 7 788 individus qui sont actuellement déplacés entre janvier et août 2020.

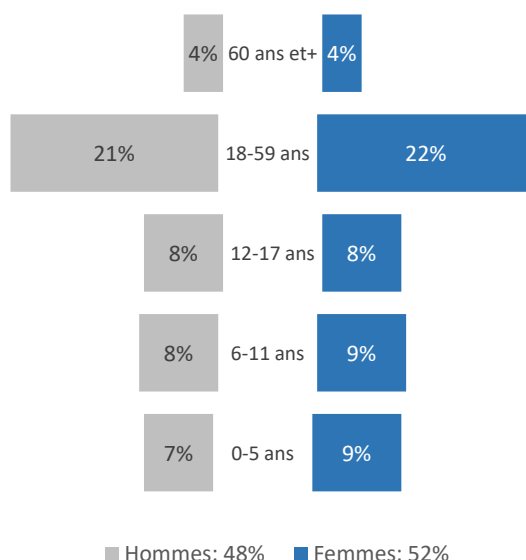
- **Bangui : (PDI : -28% ; retournés RCA : +61% ; retournés de l'étranger : +29%)**
Entre janvier et août, la tendance est aux retours des personnes déplacées victimes d'inondations de novembre 2019. Il est noté une faible tendance de nouveaux déplacements vers les anciens sites formels ou informels, à cause de la montée des eaux. Quatorze localités dans Bangui qui accueillait les PDI³ en janvier n'en accueillent plus à ce jour. En effet, au moment de l'évaluation, la majorité de la population déplacée était sur le chemin du retour vers les localités d'origine. Malgré le contexte de crise du COVID-19 et de fermeture des frontières conséquentes à cette crise, des retours depuis l'étranger ont été enregistrés.
- **Basse-Kotto : (PDI : -38% ; retournés RCA : +28% ; retournés de l'étranger : +7%)**
Le paysage de mobilité dans la Basse-Kotto se caractérise comme les autres par d'importants mouvements de retour, particulièrement depuis les pays limitrophes (9 855 individus retournés de la République Démocratique du Congo entre Janvier et août 2020). La quasi-totalité de ces personnes avaient été déplacées en 2017, période à partir de laquelle la Basse-Kotto a été le lieu de vives tensions et de conflits. La Basse-Kotto est la préfecture comptant à ce jour la majeure partie des PDI recensés par la DTM, car on y a un effectif d'environ 118 505 personnes déplacées internes.
- **Haute-Kotto : (PDI : -1% ; retournés RCA : +10% ; retournés de l'étranger : -56%)**
Entre janvier et août 2020, un total de 52 300 individus ont effectué un déplacement interne au sein de la préfecture. La quasi-totalité (98%) d'entre eux se sont déplacés au sein de la même préfecture. Deux pour cent des déplacements restants sont venus du Mbomou et de la Vakaga (Bira). En parallèle, certains déplacements internes ont été observés depuis la Haute-Kotto à destination du Mbomou (plus nombreux que ceux ayant fait le mouvement inverse). Pour ce qui est des retours sur la même période, on estime à 10 080 individus retournés interne et 32 individus retournés depuis le Soudan du Sud, entre janvier et août 2020.
- **Haut-Mbomou : (PDI : +82% ; retournés RCA : +25% ; retournés de l'étranger : +33%)**
Entre janvier et août 2020, un total de 19 556 individus ont effectué un déplacement interne dans la préfecture du Haut-Mbomou. Aucune des PDI observés dans cette période ne provient d'une autre préfecture. Par contre, environ 1 358 individus ont quitté le Haut-Mbomou vers le Mbomou. 5 476 individus retournés interne et 794 individus retournés de RDC ont effectué leur mouvement retour dans cette même période.
- **Mambéré-Kadéï :**
Entre janvier et août 2020, un total de 1 877 individus ont effectué un déplacement interne dans la Mambéré-Kadéï. En parallèle, 1 178 individus ont effectué un mouvement de retour interne, contre 2 396 individus ayant effectué un mouvement de retour depuis le Cameroun voisin. Les flux de retours (interne et transfrontaliers) sont donc plus importants que les déplacements internes.
- **Mbomou : (PDI : -39% ; retournés RCA : <1% ; retournés de l'étranger : +3%)**
Entre janvier et août 2020, un total de 4 129 individus ont effectué un déplacement interne dans le Mbomou, la moitié en provenance de la préfecture de Haut-Mbomou (Zémio, Obo) et de la Haute-Kotto (Yalinga et Bria). Les retours internes sur la même période sont estimés à 7 789 individus, contre 1 396 individus retournés en provenance de la RDC.

³ Localités du 2^e arrondissement (1), 3^e arrondissement (1), du 6^e arrondissement (4) et du 7^e arrondissement (8).

- **Nana-Gribizi : (PDI : +1% ; retournés RCA : +3% ; retournés de l'étranger : <1%)**
Entre janvier et août 2020, un total de 13 777 individus ont effectué un déplacement interne dans la Nana-Gribizi, particulièrement dans Kaga-Bandoro. Les retours internes sur la même période sont estimés à 3 067 individus, contre 1 396 individus retournés en provenance de la RDC.
- **Ombella Mpoko : (PDI : -22% ; retournés RCA : +201% ; retournés de l'étranger : 0%)**
Entre janvier et août 2020, aucun mouvement de déplacement au sein de l'Ombella Mpoko. En effet, les personnes déplacées qui avaient été recensées suite aux inondations de novembre 2019, et qui en janvier étaient encore en situation de déplacement, ont durant cette période regagné leurs localités de retour. C'est ainsi que 1 640 individus sont retournés dans leurs localités d'accueil entre janvier et août 2020. Aucun mouvement de retour transfrontalier n'a eu lieu sur cette même période.
- **Ouaka : (PDI : -25% ; retournés RCA : +24% ; retournés de l'étranger : +38%)**
La préfecture n'a pas connu de nouveaux déplacements internes depuis le début de l'année 2020. A l'inverse, d'importants mouvements de retour ont eu lieu, suite à la fermeture de deux sites de déplacés dans la préfecture. Ainsi, 11 383 anciennes personnes déplacées sont retournées dans leurs localités d'accueil. A cela s'ajoute des retours de 1 543 individus venus majoritairement de la République du Congo et de la République démocratique du Congo.
- **Ouham-Pendé : (PDI : -5% ; retournés RCA : <1% ; retournés de l'étranger : +4%)**
Entre janvier et août 2020, la préfecture a connu une baisse des déplacements internes environ 567 individus, qui ont regagné comme destination leurs localités d'origine, majoritairement dans la commune de Yémé. Également, 2 436 individus sont retournés depuis le Cameroun et le Tchad entre janvier et août 2020.

b. Profil démographique des populations déplacées internes

Un échantillon de 3 373 ménages parmi les 86 385 ménages identifiés dans les localités accueillant les PDI, permet d'extrapoler à la population déplacée interne les caractéristiques démographiques suivantes :



48 pour cent des PDI sont des hommes et 52 pour cent des femmes. Seize pour cent de la population déplacée interne a cinq ans ou moins, tandis que les adolescents représentent 17 pour cent (8% hommes et 9% femmes), et les jeunes 15 pour cent (8% hommes et 8% femmes). En plus, la majorité (76%) des ménages déplacés internes ont des enfants, et les ménages ont dans l'ensemble une taille moyenne de 6 personnes.

Pour ce qui concerne une comparaison par préfecture, la Basse-Kotto aurait la plus grande population déplacée interne (56 882 individus) âgée entre 0 et 18 ans, suivie de la Haute-Kotto (50 277 individus).

c. Motifs de déplacement et de retour

Pour ce qui concerne les mouvements observés entre janvier et août 2020, la majorité des PDI se sont déplacées en raison de tensions ou affrontements entre groupes armés. D'autres causes, qui concernent un nombre plus faible de déplacés mais sont aussi récurrentes, comme les incidents en lien avec la transhumance (1% de l'ensemble des déplacements de cette période) et ceux causés par les catastrophes naturelles, principalement les inondations (moins d'1% de l'ensemble des déplacements de cette période) sont également à l'origine d'un certain nombre de déplacement.

De manière générale, les personnes déplacées entre avant 2014 et août 2020 et encore en situation de déplacement ont été initialement déplacées par les conflits armés (94%), les inondations (4%), les tensions ou affrontements communautaires (1%, et les conflits dérivant de la transhumance (1%).

Tableau 1: Motifs des déplacements internes ayant eu lieu entre janvier et août 2020

Principal Motif de Déplacement	Individus (%)
Tensions / conflits armés	98%
Transhumance (conflits entre éleveurs et agriculteurs, ou préventifs associés au déplacement d'éleveurs)	1%
Catastrophes naturelles	1%

Les retours d'anciennes PDI ont augmenté de 17 pour cent depuis janvier 2020. L'amélioration des conditions sécuritaires est le principal motif pour lequel les personnes déplacées internes décident de retourner dans leur localité d'origine (70%), bien que les mauvaises conditions de vie dans le lieu de déplacement (19%), l'absence d'opportunités économiques (7%) représentent également des raisons non négligeables pour le retour des PDI. Par ailleurs, un meilleur accès aux services de base est mis en exergue pour les retours en provenance de Kembé, Djéma, Bakouma et Bakou.

Tableau 2: Raisons de retour vers les lieux d'origine entre janvier et août 2020

Principal Motif de retour	Individus (%)
Amélioration des conditions sécuritaires dans la zone de retour	70%
Survie difficile en zone de déplacement	19%
Recherche d'opportunités économiques	7%
Autre (regroupement familial, persécution, accès aux services de base, ...)	3%
Détérioration des conditions sécuritaires dans la zone de déplacement	1%

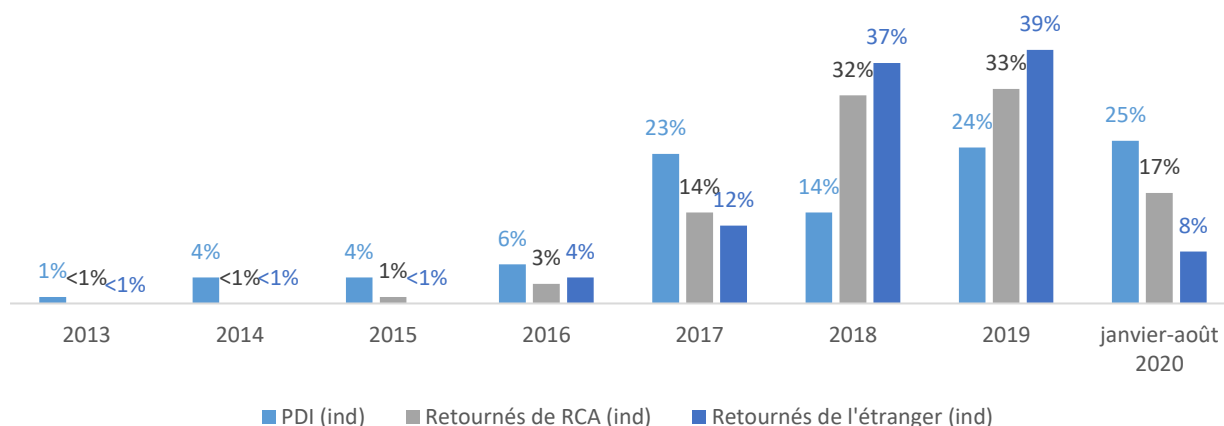
Ces motifs de retour sont assez similaires aussi bien pour les flux de retour interne que transfrontaliers. L'amélioration du climat sécuritaire dans les localités d'origine en comparaison avec la situation au départ est le motif principal de retour pour 70 pour cent de ces retours. Le tableau ci-dessous détaille les autres raisons par ordre de priorité.

Tableau 3: Raisons de retour depuis les pays étrangers entre janvier et août 2020

Principal Motif de retour de l'étranger	Individus (%)
Amélioration des conditions sécuritaires dans la zone de retour	70%
Survie difficile en zone de déplacement	15%
Autre	8%
Recherche d'opportunités économiques	5%
Regroupement familial	1%
Détérioration des conditions sécuritaires dans le pays de déplacement	1%
Discrimination/ persécution dans le pays de provenance	< 1%

d. Périodes de déplacement

Graphique 5 : Populations mobiles par périodes de déplacement et de retour



Un quart des PDI ont été déplacées en 2020 (25%), tandis que le reste des populations déplacées a été déplacé pour la dernière fois en 2017 (23%), 2019 (24%) et entre janvier-mai 2020 (25%). Il doit être rappelé que ces chiffres concernent les PDI actuellement déplacées, et n'incluent pas les personnes déplacées retournées dans leur localité d'origine. La forte proportion de personnes déplacées entre 2017 et 2020 (celles-ci représentant 86 pour cent des déplacements) pourrait refléter le fait qu'une part importante des personnes déplacées les années précédentes sont désormais retournées chez elles.

Contrairement aux déplacements internes, la majorité des anciennes PDI (retournés de RCA) a commencé à effectuer le mouvement de retour dès 2017 (14%), pour ensuite évoluer de façon croissante jusqu'à 2019. Cette tendance semble continuer actuellement, car 17 pour cent des retours internes ont eu lieu en 2020.

Sur l'ensemble des anciennes PDI qui sont retournées entre janvier et août 2020, la majorité avait été déplacée pour la première fois en 2017 (42%) et entre janvier et mai 2020 (25%), initialement à cause des conflits armés ou de tensions communautaires.

Pour ce qui est des retours depuis l'étranger, la tendance de retour a été très faible entre 2013 et 2016 (4%), et a pris de l'ampleur de manière croissante dès 2017 (12%). C'est ainsi que des retours sont enregistrés en 2018(37%), 2019 (39%), et depuis début 2020 (8%).

e. Evolution des déplacements - déplacements prolongés

La configuration des mobilités de la population entre janvier et août 2020 permet de dégager l'observation suivante : entre janvier et mai 2020, cinq pour cent des déplacements ont eu lieu d'une préfecture à une autre, tandis que 95 pour cent restant ont eu lieu au sein de la même préfecture (89% dans la même sous-préfecture et 6% d'une sous-préfecture à une autre).

Sur l'ensemble de la population actuellement en situation de déplacement, **cinq pour cent du total des PDI est en situation de déplacement prolongé**⁴ (2013-2014), contre 95 pour cent dont la situation de déplacement date de moins de cinq ans.

Ceci sous-entend que la majorité des personnes déplacées pendant la crise politique de 2013-2014 sont déjà retournées chez elles, sinon quelques-unes déplacées une seconde fois.

⁴ Déplacement ayant eu lieu entre 2013 et 2014 inclus. Il s'agit des personnes en situation de déplacement depuis au moins 5 ans.

Tableau 4: Déplacements prolongés par préfecture

Préfectures d'évaluation	Déplacement interne prolongé
Bamingui-Bangoran	1%
Bangui	33%
Basse-Kotto	<1%
Haute-Kotto	4%
Haut-Mbomou	3%
Mambéré-Kadéi	4%
Mbomou	1%
Nana-Gribizi	2%
Ombella M'poko	<1%
Ouaka	1%
Ouham-Pendé	4%

Cette information permet d'établir qu'à ce jour, environ 21 074 individus sont en situation de déplacement, causée initialement par la crise politique de 2013-2014.

Bangui a la plus forte proportion préfectorale de PDI en situation de déplacement prolongé, et ce particulièrement dans le 3^e arrondissement de Bangui. Ainsi, 33 pour cent de la population déplacée interne de Bangui est déplacée entre 2013 et 2014.

Dans la Mambéré-Kadéi, nouvellement évaluée par la DTM, 4 pour cent de sa population déplacée interne est déplacée entre 2013 et 2014, tout comme c'est le cas en Haute-Kotto et dans l'Ouham-Pendé.

f. Hébergement et abris des populations

Le tableau suivant présente la situation d'hébergement détaillée par catégorie de population au sein des localités évaluées. Alors que 57 pour cent de l'ensemble de la population mobile a regagné leur habitation d'origine, 22 pour cent est hébergé gratuitement en famille d'accueil. De même, alors que 10 pour cent vit dans des abris d'urgence, neuf pour cent vit en location, et un pour cent dans des centres collectifs ou des propriétés privées.

Tableau 5 : Situation d'hébergement pour les ménages déplacés et retournés

	Habitation d'origine	Famille d'accueil	Air Libre, Abris urgence	Location	Centre collectif	Propriété privée
PDI	0	35 285 (41%)	31 386 (36%)	18 874 (22%)	840 (1%)	0 (0%)
Retournés de RCA	127 447 (80%)	22 946 (14%)	21 (1%)	7 019 (4%)	0 (0%)	2 386 (1%)
Retournés de l'étranger	48 143 (76%)	10 465 (16%)	204 (<1%)	3 351 (5%)	11 (<1%)	1 463 (2%)
TOTAL	175 590 (57%)	68 696 (22%)	31 611 (10%)	29 244 (9%)	851 (1%)	3 849 (1%)

Une partie importante des ménages **déplacés internes** est soit hébergée gratuitement au sein des familles d'accueil (41%)⁵, soit dans des abris d'urgence (36%), alors qu'une faible proportion vit en location (22%), seulement un pour cent vit dans des centres collectifs.

Dans 196 localités de déplacement (soit 19% de l'ensemble des localités accueillant les PDI), il y a des cas d'éviction des ménages déplacés pour raison de loyer impayé. Cette situation est plus accentuée dans le Mbomou (78 localités), la Mambéré-Kadéi (33 localités) et Bangui (18 localités).

Dans la majorité, les **ménages retournés de RCA** (anciennement déplacés internes) ont regagné leurs habitats d'origine (80% des ménages), tandis que d'autres sont encore hébergés gratuitement en famille d'accueil (14%). Quatre pour cent doivent payer un loyer pour leur hébergement dans les zones de retour, un pour cent vit dans des abris d'urgence, et une faible proportion dans les centres collectifs.

Dans 133 localités de retour (soit 10% de l'ensemble des localités de retour), il y a des cas d'éviction des ménages retournés pour raison de loyer impayé. Le Mbomou (24 localités), la basse-Kotto (21 localités), la Mambéré-Kadéi (18 localités) et la Ouaka (18 localités) sont les grandes concentrations où ce phénomène est plus signalé.

⁵ Le site de déplacés de Yalinga est exclu de cette analyse.

La majorité des ménages identifiés comme **retournés de l'étranger** est hébergée dans leurs habitations d'origine délaissés pendant la crise (76%). Le reste est soit hébergé gratuitement par les familles d'accueil dans les zones de retour (16%), ou vit en location (5%), ou aurait regagné des propriétés privées (2%).

Dans 94 localités accueillant les retournés de l'étranger (soit 12%), il est fait mention de cas d'éviction de ces ménages pour raison de loyer impayé. Cette situation est plus rapportée dans la Mambéré-Kadéi (32 localités), et l'Ouham-Pendé (20 localités).

g. Déplacements secondaires ou mouvements de retour d'anciens déplacés

Dans 204 localités de déplacement, les ménages déplacés internes ont été déplacés plusieurs fois avant de rejoindre leurs dernières localités de déplacement.

Concernant les mouvements pendulaires, 55 pour cent des localités d'accueil de PDI en sont exempts. Par ailleurs, les mouvements pendulaires sont présentés comme très rares dans 23 pour cent des localités d'accueil, comme mensuels dans sept pour cent des localités d'accueil, et comme très fréquents dans 12 pour cent des localités d'accueil.

RÉSULTATS SECTORIELS POUR LES PDI

Les résultats présentés dans ce chapitre visent à offrir un aperçu de la situation sectorielle dans les localités hébergeant **uniquement les populations déplacées internes**. Du fait de la méthodologie d'évaluation, les analyses y sont fournies en prenant comme unité d'analyse la localité ou les ménages⁶. La présence de ménages déplacés internes est identifiée dans **1 039 localités**. C'est sur cette base que sont analysées les informations qui suivent.

a. Protection et sécurité

Vingt-et-huit pour cent de localités accueillant les ménages déplacés internes ont des cas de mineurs ou enfants non accompagnés (291 localités). Trente-deux pour cent des localités accueillant les ménages déplacés internes ont au moins une victime de violence basée sur le genre (**VBG**) (337 localités). Soixante-dix-sept pour cent des localités accueillant les ménages déplacés internes ont des personnes présentant un handicap physique ou mental (801 localités).

Le tableau ci-dessous fournit les détails par préfectures, concernant trois catégories de vulnérabilités :

Tableau 6 : Localités d'accueil présentant des cas de vulnérabilités

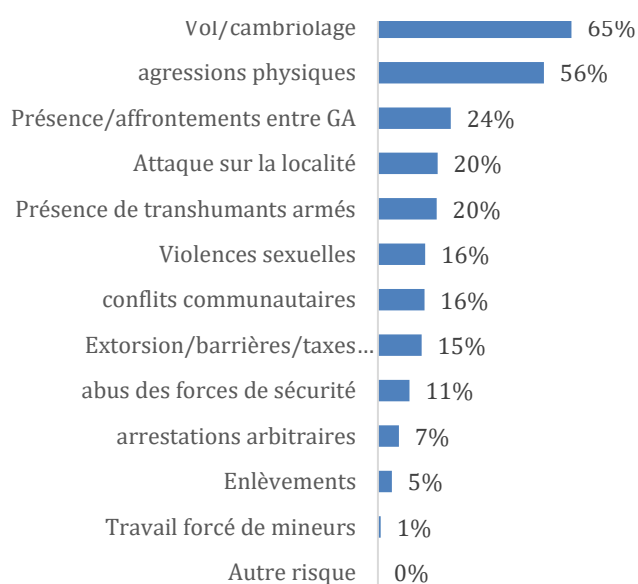
Préfectures	Enfants ou Mineurs non accompagnés		Victimes de VBG		Handicap physique ou mental	
	# localités	%	# localités	%	# localités	%
Mbomou	103	35%	134	40%	198	25%
Ouham Pende	84	29%	63	19%	177	22%
Basse-Kotto	24	8%	36	11%	108	13%
Ouaka	19	7%	26	8%	61	7%
Bamingui-Bangoran	18	6%	23	7%	45	6%
Haute-Kotto	15	5%	20	5%	31	4%
Haut-Mbomou	10	4%	5	1%	12	1%
Bangui	9	3%	6	2%	45	6%
Mambere-Kadei	8	3%	2	1%	15	2%
Ombella MPoko	1	0%	0	0%	23	3%
Nana-Gribizi		0%	22	6%	86	11%
		100%		100%		100%

Aussi, 29 pour cent des localités d'accueil de PDI sont démunies de tout mécanisme sécuritaire, c'est-à-dire sans entité existante reconnue pour assurer la protection des populations.

Il est rapporté dans 67 localités, l'existence de situations où les PDI disent se sentir victimes de discrimination en lien avec le COVID-19, soit pour ce qui est d'accusations non vérifiées de propagation du virus, soit pour ce qui est de l'accès aux services de santé pour des soins.

Le problème de documentation est assez préoccupant vu que dans seulement sept pour cent des localités accueillant les PDI, il est reconnu que ces derniers disposent de pièces d'identité ou d'actes de naissance. Le graphique ci-contre présente l'ensemble des risques éventuels pour les populations actuellement déplacées, dans leur dernier lieu de déplacement (dans 1 039 localités).

⁶ Se référer à la section méthodologie. L'évaluation n'a pas été conduite au travers des enquêtes ménages, mais des groupes de discussion impliquant au moins trois informateurs clés par localité.

Graphique 1 : Principaux risques de sécurité pour les populations déplacées dans les localités d'accueil

Les risques d'agression physiques sont les plus référencés⁷, suivi des risques d'affrontements entre groupes armés.

Sans que cela ne traduise réellement la condition exacte des incidents de protection dans les localités, cette classification permet toutefois de caractériser les craintes générales du point de vue des populations affectées par le déplacement, sur l'ensemble des zones de déplacement. Il permet de se faire une idée plus ou moins claire des leviers à actionner pour réduire les incidents de protection au sein des localités accueillant les PDI.

Entre janvier et août 2020, beaucoup de mouvements de retour ou d'accompagnement au retour ont eu lieu sur l'ensemble du territoire Centrafricain,

particulièrement dans l'ouest. 72 pour cent des localités accueillant les PDI auraient un mécanisme en place pour permettre aux PDI de signaler des violations à leurs endroit. La sécurité étant l'un des facteurs principaux pour ce qui est de la décision des ménages déplacés de retourner dans leurs localités d'origine, un renforcement du dispositif en place réduirait l'exposition des ménages et populations des localités d'accueil à ces différents risques.

b. Logement-terre-propriété

Dans **89 pour cent des localités d'accueil de PDI, la majorité des PDI étaient propriétaires de leurs propres logements avant le déplacement.** Cependant, ces ménages ne disposent que rarement des documents d'attestation (25% des cas), lesquels seraient attribués par les autorités locales comme les chefs de villages ou de quartiers. **Les abris actuellement occupés par les PDI dans la zone de déplacement sont décrits comme considérablement ou partiellement endommagés, dans la majorité des localités d'accueil (850 localités, soit 82% des localités d'accueil).** Dans 17 pour cent des localités restantes, les abris de PDI sont en bon état. Dans sept localités (1%) les abris sont complètement détruits.

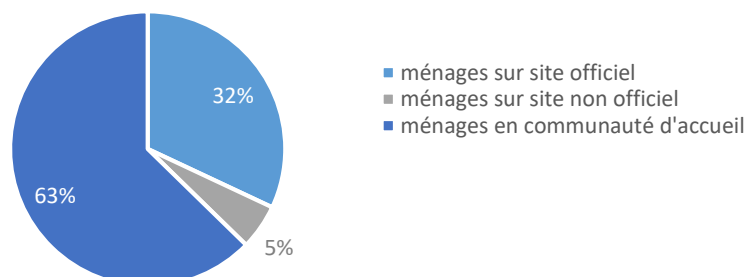
Tableau 7 : Etat des abris occupés par la majorité des PDI dans les localités d'accueil

Préfectures	Localités où la majorité des PDI vivent dans des abris en bon état	Localités où la majorité des PDI vivent dans des abris détruits	Localité où la majorité des PDI vivent dans des abris partiellement endommagés	Localité où la majorité des PDI vivent dans des abris endommagés	TOTAL
	(18%)	(<1%)	(63%)	(19%)	100%
Mbomou	2%	0%	24%	31%	
Ouham Pende	16%	14%	22%	12%	
Nana-Gribizi	18%	0%	14%	2%	
Basse-Kotto	1%	29%	13%	12%	
Bamingui-Bangoran	1%	14%	5%	18%	
Mambere-Kadei	1%	0%	5%	14%	
Ouaka	26%	43%	5%	4%	
Haute-Kotto	0%	0%	4%	3%	
Haut-Mbomou	8%	0%	3%	2%	
Bangui	19%	0%	3%	1%	
Ombella MPoko	9%	0%	2%	1%	

⁷ Pour cette question soulevée dans les groupes de discussion, plusieurs risques conjugués étaient possibles par localité.

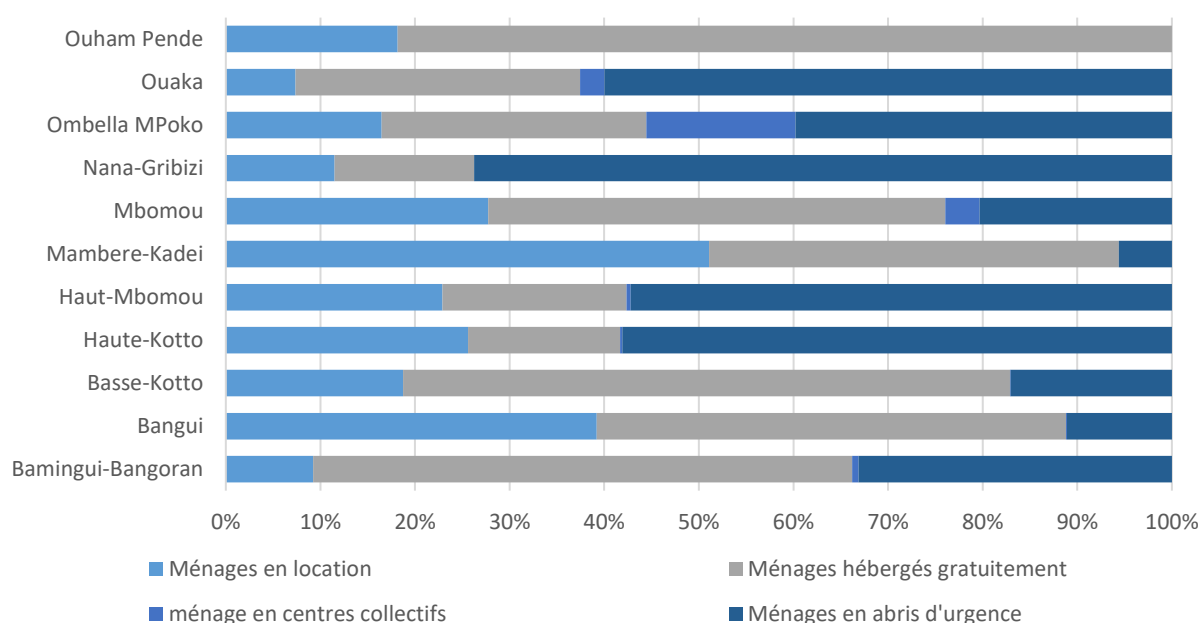
La population déplacée interne est répartie sur les sites officiels (27 627 ménages, soit 32% de l'ensemble des ménages), des sites non officiels ou lieux de regroupement (4 599 ménages, soit 5% de l'ensemble des ménages), et au sein de la communauté d'accueil (54 159 ménages, soit 63% de l'ensemble des ménages).

Graphique 1: Répartition des ménages déplacés internes par lieu d'accueil



Dans la majorité (77%) des localités accueillant les PDI, les abris sont surtout faits en matériaux semi-durables, tandis qu'ils sont construits en matériaux durables dans 10 pour cent des localités d'accueil. Dans 13 pour cent des localités d'accueil, la majorité des abris sont des abris d'urgence. Les ménages en abris d'urgence sont plus représentatifs dans la Ouaka, la Nana-Gribizi, Haut-Mbomou et Mbomou. Par contre, les PDI en location dominent dans la Mambéré-Kadéï et Bangui.

Graphique 7 : Hébergement des PDI par préfecture d'évaluation



Dans la majorité (77%) des localités accueillant les PDI, les abris sont surtout faits en matériaux semi-durables, tandis qu'ils sont construits en matériaux durables dans dix pour cent des localités d'accueil. Dans 13 pour cent des localités d'accueil, la majorité des abris sont des abris d'urgence.

c. Eau-Hygiène-Assainissement

La situation d'accès à l'eau pour les ménages déplacés se présente comme suit :

Source d'accès à l'eau : Les puits traditionnels (37%), forages (32%) et eau de surface (22%) sont les sources d'eau les plus utilisées par les populations déplacées internes.

Distance d'accès et temps d'attente : Cinquante-huit pour cent des localités ont un accès dont le rapport distance-latence est raisonnable (c'est-à-dire des points d'eau de proximité à moins 30 minutes de marche, et moins de 30 minutes d'attente pour s'approvisionner en eau). Douze pour cent des localités d'accueil ont un rapport distance-latence acceptable (points d'eau de proximité à plus de 30 minutes de marche, et moins de 30 minutes d'attente pour s'approvisionner en eau). Dix-neuf pour cent des localités d'accueil ont un accès difficile à l'eau (c'est-à-dire des points d'eau de proximité à moins 30 minutes de marche, et moins de 30 minutes d'attente pour s'approvisionner en eau), et 11 pour cent des localités un accès très difficile à l'eau (c'est-à-dire des points d'eau de proximité à moins 30 minutes de marche, et moins de 30 minutes d'attente pour s'approvisionner en eau).

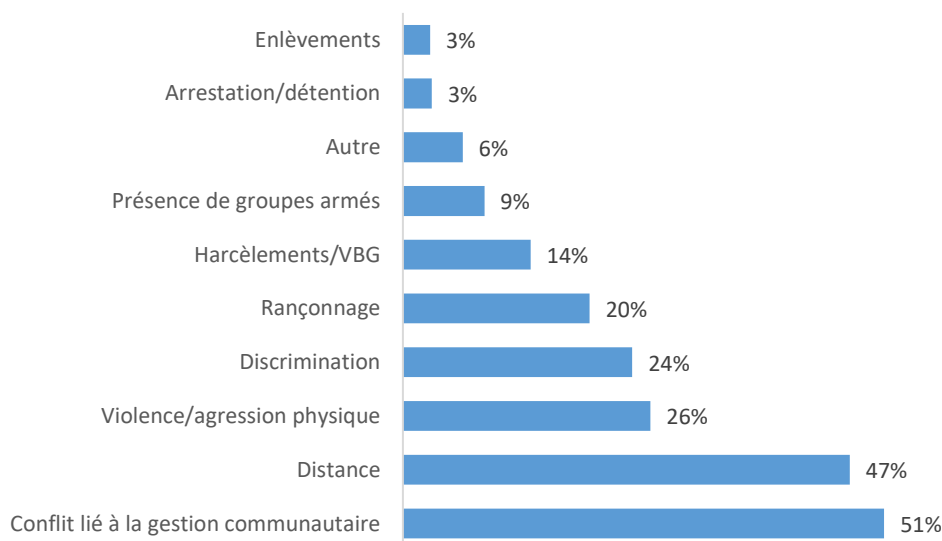
Tableau 4: Classification de l'accès à l'eau dans les localités d'accueil

		Temps de latence au niveau des points d'eau	
		Moins de 30 min d'attente	Plus de 30 min d'attente
Distance à pied pour accéder à la source d'eau proche	Moins de 30 min d'accès	Raisonné : 58% (597 localités)	Difficile : 19% (198 localités)
	Plus de 30 min d'accès	Acceptable : 12% (127 localités)	Très difficile : 11% (117 localités)

Les localités avec un quotient d'accès très difficile sont surtout présentes dans le Mbomou (40 localités), la Mambéré-Kadéi (20 localités), la Basse-Kotto (19 localités) et la Ouaka (15 localités). Celles avec un quotient d'accès difficile sont principalement dans la Ouaka (41 localités), Bamingui-Bangoran (38 localités), le Mbomou (37 localités) et la Nana-Gribizi (22 localités).

Obstacles pour ce qui est de l'accès à l'eau : Selon les groupes de discussion, le premier obstacle à surmonter pour faciliter l'accès des populations à l'eau reste la distance (47%) et la résolution de conflits liés à la gestion des points d'eau communautaires (51%).

Graphique 8 : Obstacles rencontrés par les PDI pour l'accès à l'eau



Principaux problèmes liés à la qualité de l'eau : Quatre-vingt-sept pour cent des localités d'accueil font face à des problèmes d'eau. Les problèmes les plus fréquents sont le manque d'eau potable (mentionné dans 60%

des localités d'évaluation), la qualité de l'eau (eau trouble mentionnée dans 49% des localités d'évaluation) et sa saveur (mentionné dans 48% des localités d'évaluation).

Hygiène et salubrité : Les latrines sont opérationnelles dans seulement dix pour cent des localités accueillant les PDI. Elles sont inutilisables dans 14 pour cent des localités observées et en très mauvais état dans 76 pour cent des cas. L'éclairage est un réel problème dans les localités de déplacement. Dans 95 pour cent des localités d'accueil, l'éclairage des services hygiéniques est très insuffisant.

Assainissement et gestion des ordures : Seul deux pour cent des localités d'évaluation dispose de mécanismes existants pour la gestion d'ordures, et pour la plupart il s'agit d'initiatives émanant d'associations locales, surtout dans la Ouaka.

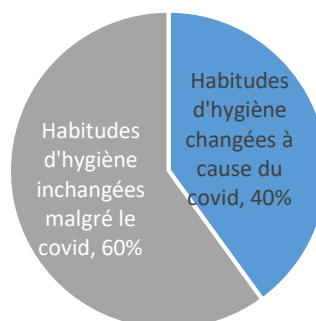
Accès au matériel d'hygiène :



<25% de la population a un accès à une quantité suffisante de savons	25-50% de la population a un accès à une quantité suffisante de savons	50-75% de la population a un accès à une quantité suffisante de savons	>75% de la population a un accès à une quantité suffisante de savons
504 localités	341 localités	122 localités	24 localités

Dans 504 localités (soit 49% des localités d'évaluation), moins du quart de la population dispose d'une quantité de savon suffisante. Seules 24 localités ont estimé que plus de 75 pour cent de leur population ont un accès suffisant aux savons ou désinfectants.

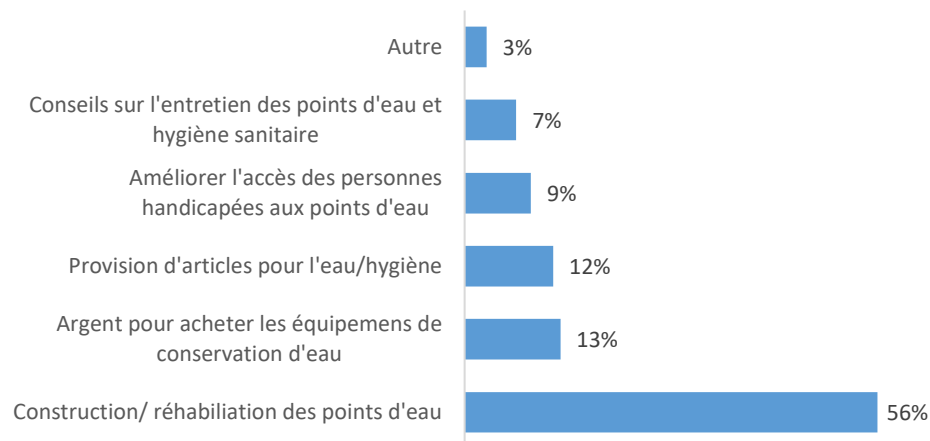
Du fait du COVID-19, les habitudes d'hygiène et d'assainissement ont été changées pour environ 40 pour cent des localités accueillant les PDI. Le lavage des mains est la mesure la plus répandue, en comparaison aux autres mécanismes préconisés.



Accès à l'eau pour les personnes avec handicap : Dans 39 pour cent des localités, les personnes en situation de handicap éprouvent des difficultés pour accéder aux points d'eau ou aux latrines. Les motifs évoqués sont premièrement les limitations physiques imposées par le handicap, avec les dispositifs d'EHA non adaptés (41%), le temps de latence plus long en lien avec la concurrence d'accès (22%), la distance (22%), et d'autres aléas tels l'absence de moyens financiers pour payer la consommation (15%).

Soutien prioritaire pour adresser le problème d'EHA : Sur l'ensemble des localités évaluées lors de ce round, le soutien le plus sollicité pour adresser les problèmes soulevés est la construction ou réhabilitation des points d'eau et de latrines dans les localités (54%).

Graphique 9 : Points d'action proposés par les PDI pour résoudre les problèmes liés à l'Eau-Hygiène-Assainissement



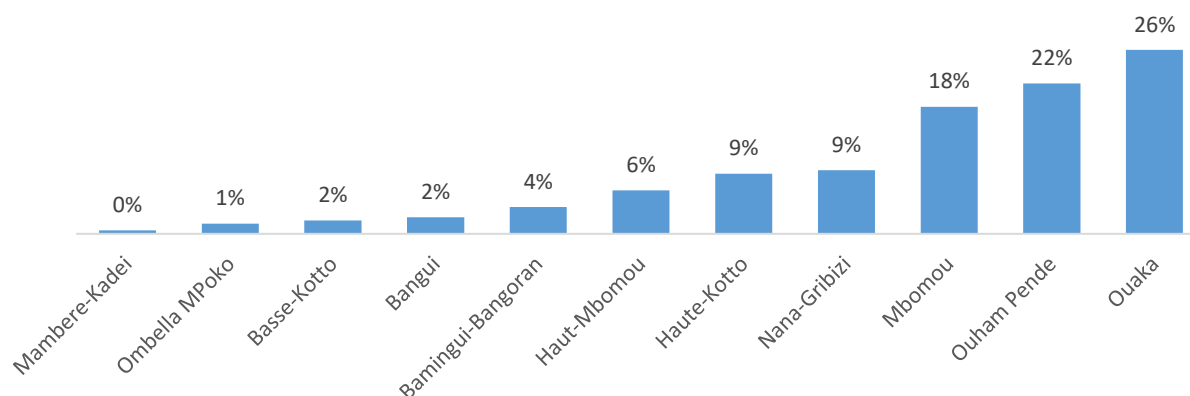
d. Sécurité alimentaire et moyens de subsistance

Source d'approvisionnement en nourriture (choix multiples): Dans les localités accueillant la population déplacée interne actuelle, la plupart des PDI tirent leur source de nourriture en pratiquant une des activités agricoles de subsistance (90%). Par contre dans une proportion non négligeable de localités, les PDI disent s'approvisionner sur le marché local ou de l'agriculture de subsistance (77%), de l'emprunt (48%) ou des dons reçus des ménages de la communauté d'accueil (24%).

Dans plus de 80 pour cent des localités d'accueil, les PDI disent avoir accès à la terre cultivable, ce qui sous-entend des prédispositions majeures à pratiquer l'agriculture en zone de déplacement en attendant des conditions favorables au retour.

Le graphique ci-dessous présente pour chaque préfecture d'évaluation, le nombre de localités accueillant les PDI et pour lesquels l'assistance humanitaire est l'une des principales sources d'approvisionnement en nourriture. La Ouaka, l'Ouham-Pende et le Mbomou sont les préfectures avec le plus grand nombre de localités dans cette condition. Cependant, l'assistance humanitaire n'est citée nulle part comme unique source d'approvisionnement en nourriture.

Graphique 10 : Nombre de localités d'accueil où les PDI dépendent de l'assistance humanitaire pour leur nourriture



Obstacles à l'accès : Parmi les localités où les PDI s'approvisionnent en nourriture sur les marchés, 82 pour cent ont accès aux marchés et 18 pour cent n'y a pas accès à cause de plusieurs facteurs combinés, notamment la distance (73%) et l'insécurité le long de la route (34%) pour ne citer que les deux principales causes.

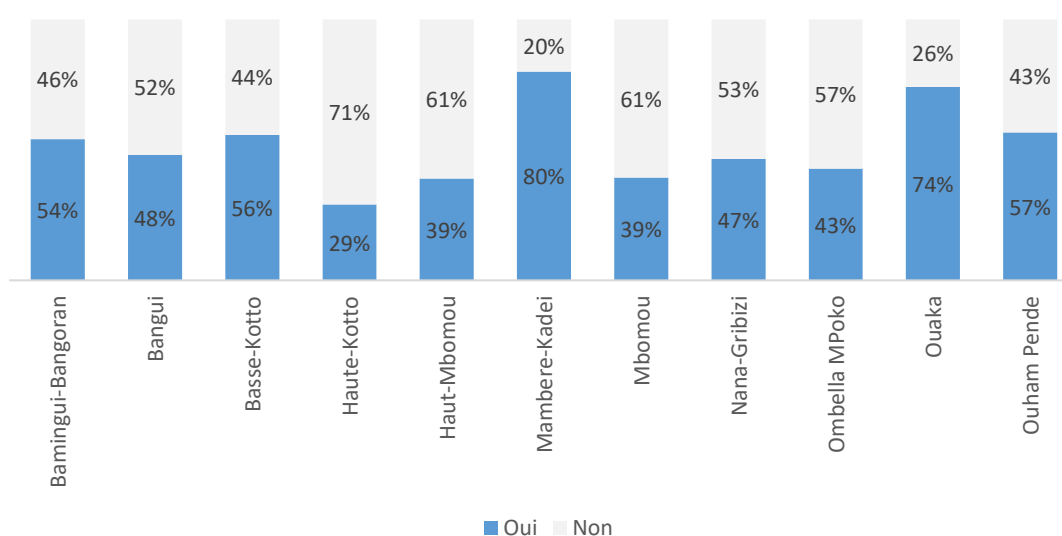
Distance aux marchés : De façon générale, 21 pour cent des localités ont des marchés situés en moyenne à 15 minutes de distance, 34 pour cent des localités ont des marchés situés à 15-30 minutes de marches, 29

pour cent des localités ont des marchés situés de 30-60 minutes de marche. Vingt-et-un pour cent des localités d'accueil ont des marchés situés à plus d'une heure de marche. A l'échelle de chacune des préfectures, plus de la moitié des localités d'accueil dans chacune des préfectures suivantes ont des marchés locaux situés à plus de 30 minutes de marche : Bamingui-Bangoran (53% de ses localités), Basse-Kotto (65% de ses localités), Mbomou (77% de ses localités), Ouaka (50% de ses localités).

e. Santé

Présence de services de santé fonctionnels : Seuls 52 pour cent des localités accueillant les PDI ont des services médicaux fonctionnels à proximité (soit 541 localités d'accueil). Les PDI présentent une plus grande vulnérabilité due à l'absence de service de santé à proximité des localités de ces préfectures respectivement dans la Haute-Kotto (71%), la Mambere-Kadei (61%) et le Haut-Mbomou (61%).

Graphique 11 : Services de santé fonctionnels dans les localités accueillant les PDI



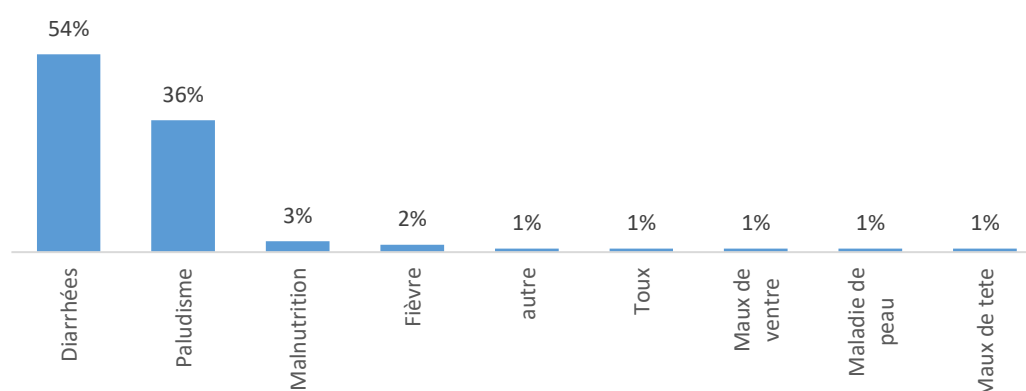
Type de service de santé : Les centres de santé sont le type de santé le plus répandu (62%), suivi des hôpitaux (27%).

Accès aux services de santé : Dans 53 pour cent des localités d'accueil où il y a des services de santé, les PDI éprouvent des difficultés à y accéder. Les difficultés qui ont été le plus fréquemment évoquées sont l'absence de moyens financiers pour se payer les soins de santé (dans 45% des localités), le faible approvisionnement en médicaments (35%), la distance éloignée des services de santé (22%) ou encore l'absence de personnel médical qualifié (26%). Dans 59 pour cent des localités, les personnes avec handicap ont des difficultés d'accès aux soins de santé. En outre, dans 26 localités, il est rapporté des cas de services médicaux existants dont les services ont été suspendus à cause du COVID-19.

Accès aux services : Parmi les localités hébergeant les PDI et qui disposent des services médicaux fonctionnels, 40 pour cent des groupes de discussions estiment la distance d'accès aux soins de santé à d'environ 30 minutes à pied, contre 26 pour cent pour lesquels les services de santé sont proches (moins de 15 minutes). Par contre neuf pour cent des groupes de discussions animés ont rapporté que les centres de santé sont situés à près d'une heure de route à pied.

Problèmes de santé : Selon les informations fournies par les informateurs clés, les problèmes de santé les plus répandus parmi les personnes déplacées internes incluent respectivement la diarrhée (54%) et le paludisme (36%). La malnutrition (3%), la fièvre (2%), la toux (1%), les maladies de la peau (1%) sont d'autres problèmes de santé également évoqués.

Graphique 12 : Maladies de santé les plus fréquentes au sein des localités d'accueil des PDI

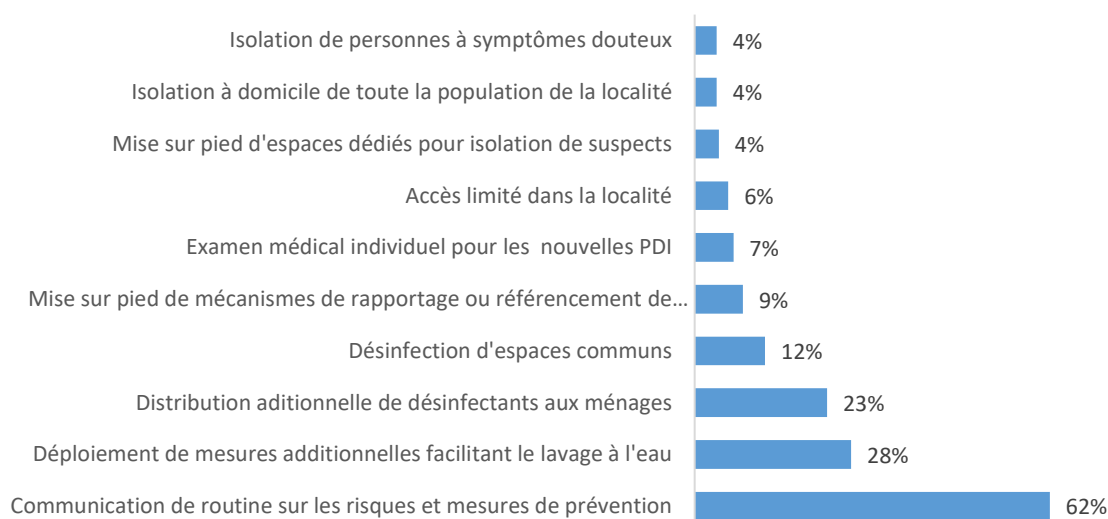


L'Ouham-Pendé (29% des localités ayant le paludisme comme premier problème de santé), Mbomou (24% des localités ayant le paludisme comme premier problème de santé) et la Basse-Kotto (11% des localités ayant le paludisme comme premier problème de santé) sont les trois préfectures ayant le plus de localités affectées par des cas de paludisme.

De même, la Ouaka (14% des localités ayant la diarrhée comme premier problème de santé), le Mbomou (21% des localités ayant la diarrhée comme premier problème de santé) et la Nana-Gribizi (15% des localités ayant la diarrhée comme premier problème de santé) sont les trois préfectures les plus affectées par les cas de diarrhée.

Mesures pour limiter la propagation du COVID-19 : Des efforts ont été consentis pour limiter la propagation du COVID-19 parmi les populations déplacées, particulièrement dans le renforcement des mécanismes de communication sur les risques du virus et les moyens de préventions et gestes barrières (62% des localités), ainsi que dans le déploiement des dispositifs de lavage de mains (28%), la distribution de désinfectants (23%) et la désinfection d'espaces communs (12%).

Graphique 13 : Mesures pour limiter la propagation du virus dans les localités d'accueil de PDI



Recommandations : Les principales suggestions des groupes de discussions pour pallier aux problèmes de santé sont (choix de réponses multiples) : l'approvisionnement des centres médicaux en médicament/vaccins (66%) ; le développement de mécanismes pour soutenir la prise en charge des frais médicaux (51%) ; la

création de nouveaux services spécialisés dans les centres médicaux (40%). La réduction des distances d'accès aux centres médicaux, en renforçant les moyens de transport vers les centres (21%).

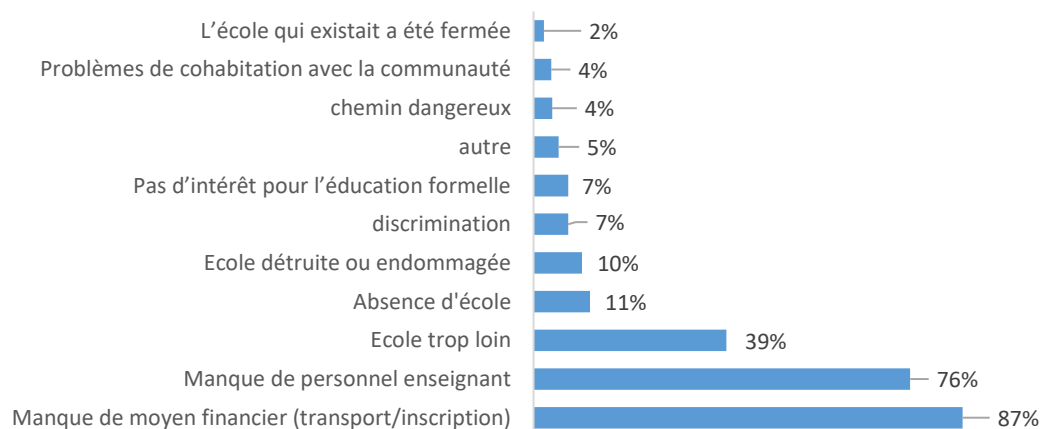
f. Scolarisation

Occupation des écoles : Les groupes de discussion ont rapporté dans 112 localités (11%) que des ménages déplacés étaient hébergés dans des structures scolaires. Ce constat est plus fort dans la préfecture de Nana-Gribizi (19% des localités de cette préfecture).

Scolarisation des enfants déplacés internes : La plupart des enfants issus de ménages déplacés internes ont soit tous (40% des localités) soit en partie (50% des localités) accès à l'école. Dans dix pour cent des localités ils n'ont pas du tout accès à l'école. La quasi-totalité (95%) des écoles fréquentées par les populations déplacées sont publiques.

Le graphique ci-dessous propose les **principales raisons de non-scolarisation** totale ou partielle des enfants déplacés internes. Il met premièrement en exergue les limites financières des ménages (dans 87% des localités concernées), qui ne leur permet pas de prendre totalement en charge les frais exigibles de scolarité ou le transport des enfants. L'absence de personnel enseignant est la deuxième raison évoquée (dans 76% des localités concernées) : pour le tiers de ces localités les écoles sont situées à plus d'une heure de distance à pied), suivie de la distance aux écoles (39% des localités concernées). Dans ces localités, les groupes de discussion ont estimé qu'il faudrait parcourir une distance d'une à une heure et demie pour accéder aux centres éducatifs (pour plus de 61 pour cent de ces 239 localités).

Graphique 14 : Raisons du nonaccès partiel ou total des enfants PDI dans les localités d'évaluation (Question à choix multiples)



Besoins principaux pour améliorer l'accès à l'éducation : Les principaux leviers pour l'amélioration de l'éducation des PDI dans les localités d'accueil sont par ordre de priorité (choix multiples par localité) : la mise à disposition d'enseignants formés et qualifiés (66%) ; la création d'initiatives pour soutenir le paiement des frais scolaires par les parents (63%) ; la construction de nouvelles écoles (49%) ; la fourniture de kits didactiques (46%) ; la provision directe de fournitures scolaires (32%) ; la réhabilitation d'écoles existantes (20%) ; le renforcement de la sécurité pour faciliter l'accès aux enfants (9%) ; la promotion de l'accès aux enfants handicapés (5%).

g. Communication

Pour 560 (soit 54%) des localités évaluées accueillant les PDI, le réseau téléphonique est disponible totalement ou partiellement. Les membres des groupes de discussion menés dans les localités d'accueil de PDI ont exprimé leur opinion concernant l'information qui leur serait le plus utile, en dehors de ceux rattachés aux services classiques.

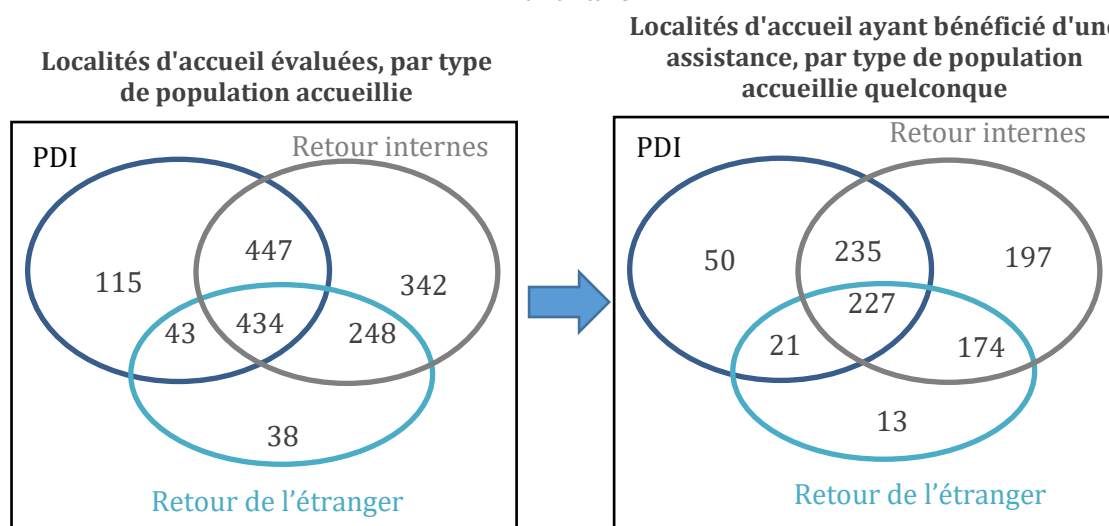
Les cinq sujets les plus récurrents sont respectivement :

- 74 pour cent des localités d'accueil (soit 665 localités) souhaitent avoir plus d'information sur l'accès à la documentation officielle.
- 57 pour cent de localités d'accueil (soit 592 localités) souhaitent être informés sur le processus de désarmement.
- 35 pour cent des localités d'accueil (soit 368 localités) souhaitent être plus informés concernant les possibilités de retour et l'appui humanitaire associé.
- 16 pour cent des localités (soit 165 localités) aimeraient être informés sur le moyen de contacter les organisations humanitaires en cas de besoin.
- 14 pour cent des localités d'accueil (soit 150 localités) aimeraient être plus informés sur les lieux de provenance des PDI.

PERCEPTION DE L'ACTION HUMANITAIRE

Les discussions animées dans 1 667 localités évaluées pendant le round 10 ont permis d'aborder les questions de l'aide humanitaire et de la redevabilité avec les populations des localités d'accueil. Au total, **917 localités d'accueil (de PDI et de retournés) ont bénéficié d'une assistance humanitaire⁸ entre juin 2020 et août 2020**, ce qui représente 55 pour cent de l'ensemble des localités d'évaluation pour ce round 10, qui ont bénéficié d'une assistance humanitaire quelconque.

Graphique 15 : Localités d'accueil de l'échantillon (à gauche) ; Localités d'accueil ayant bénéficié d'au moins un service humanitaire



Sur les 917 localités ayant bénéficié d'une assistance humanitaire, 533 accueillent des PDI (50 hébergent uniquement les ménages PDI, et 483 hébergent des ménages PDI avec d'autres catégories de population), 833 accueillent des retournés internes (197 hébergent uniquement les ménages retournés internes, et 636 hébergent des ménages retournés internes avec d'autres catégories de population), et 435 accueillent des retournés de l'étranger (13 hébergent uniquement les ménages retournés de l'étranger, et 422 hébergent des ménages retournés de l'étranger avec d'autres catégories de population),

Le tableau ci-dessous se concentre uniquement sur chacune des catégories exclusives, et présente pour chacune d'elles le nombre total de localités de l'échantillon, et le nombre de localités du même échantillon, ayant bénéficié d'une assistance quelconque.

Tableau 9 : Localités d'accueil ayant bénéficié d'au moins une assistance humanitaire entre juin et août 2020

Préfectures	Déplacés internes		Retournés internes		Retournés de l'étranger	
	# Localités accueillant uniquement les PDI	# loc. ayant Bénéficié d'au moins un service	# Localités accueillant uniquement les retournés	# loc. ayant Bénéficié d'au moins un service	# Localités accueillant uniquement les retournés	# loc. ayant Bénéficié d'au moins un service
Bamingui-Bangoran	10	6	2	2	0	0
Bangui	12	1	11	1	0	0
Basse-Kotto	7	6	51	15	1	0
Haute-Kotto	2	2	5	0	0	0
Haut-Mbomou	26	13	8	1	1	0
Mambere-Kadei	11	4	3	0	19	9
Mbomou	4	1	22	4	6	0
Nana-Gribizi	7	4	137	94	0	0
Ombella MPoko	18	2	4	0		0
Ouaka	7	2	28	14	0	0
Ouham Pende	11	9	71	66	11	4
Total	115	50 (43%)	342	197 (58%)	38	13 (34%)

⁸ Les catégories incluent : vivres, bâches, abris, relance économique, santé, psychosocial, Eau-hygiène-assainissement, éducation.

Le tableau révèle que 43 pour cent des localités accueillant exclusivement des PDI, ont reçu une assistance humanitaire (50 localités sur 115). De même pour les autres groupes, 58 pour cent des localités accueillant exclusivement des retournés internes ont bénéficié d'une assistance humanitaire quelconque (197 localités sur 342), et 34 pour cent des localités accueillant exclusivement des retournés de l'étranger ont bénéficié d'une assistance humanitaire quelconque (13 localités sur 38).

Extrapolés au nombre de ménages pour chacune des catégories de population identifiées dans les localités dont il est question, le tableau ci-dessous permet d'estimer qu'environ 18 828 ménages déplacés internes, 16 217 ménages retournés internes, et 332 ménages retournés d'autre pays auraient été bénéficiaires potentiels d'un appui humanitaire quelconque dans leur localité d'accueil. Cela fait **un total d'environ 35 337 ménages déplacés et retournés exclusifs, ayant bénéficié d'une assistance humanitaire quelconque dans la période de juin à août 2020**. Les quatre services les plus fréquemment disponibles sont les services de santé, les vivres, les services en eau-hygiène-assainissement, et les services en non-vivres.

Tableau 10 : Estimation des ménages ayant bénéficié de l'assistance humanitaire entre juin et août 2020

Estimation de ménages par catégorie	Déplacés internes		Retournés internes		Retournés de l'étranger	
	# ménages déplacés estimés dans les 162 localités	# ménages déplacés internes ayant bénéficié d'au moins un service dans les 67 localités	# ménages retournés internes estimés dans les 312 localités	# ménages retournés internes, ayant bénéficiés au moins d'un service dans les 133 localités	# ménages retournés de l'étranger estimés dans les 21 localités	# ménages retournés de l'étranger, ayant bénéficié au moins d'un service dans les 8 localités
Population estimée	20 647 mén	18 828 mén	31 936 mén	16 217 mén	5 335 mén	332 mén

- Dans 70 pour cent des localités (641 sur les 917 ayant reçu une assistance), les populations représentées dans les groupes de discussion estiment que l'assistance reçue ne couvre pas vraiment ou pas du tout les besoins essentiels des populations déplacées. Cette affirmation concerne majoritairement les localités d'accueil de l'Ouham-Pende et la Nana-Gribizi.
- Dans 44 pour cent des localités (407 sur les 917 ayant reçu une assistance), l'assistance reçue ne permet pas aux populations déplacées d'améliorer leurs conditions de vie. Cette perception se déduit majoritairement des groupes de discussions animés dans l'Ouham-Pendé et la Nana-Gribizi.
- Dans 60 pour cent des localités accueillant les PDI et bénéficiaires de l'assistance humanitaire, les personnes déplacées ignorent les mécanismes pour remonter des suggestions ou plaintes auprès de ceux qui fournissent de l'aide.
- La majorité des localités bénéficiaires d'assistance rapportent au travers des groupes de discussion l'insuffisance dans la communication d'acteurs humanitaires sur leurs critères de sélection de bénéficiaires.
- Dans 42 pour cent des localités ayant bénéficié d'une assistance quelconque, les groupes de discussion estiment que l'assistance ne cible pas vraiment ceux qui en ont le plus besoin. Cette perception est plus accentuée dans l'Ouham-Pendé, le Mbomou, et la Nana-Gribizi.

ANNEXES

Annexe 1 : Catégories de population par sous-préfecture

Préfectures	Sous-Préfectures	PDI		Retournés (anciennes PDI)		Retournés de l'étrangers	
		Individus	%	Individus	%	Individus	%
Bamingui-Bangoran	Bamingui	1,167	0%	560	0%	9	0%
Bamingui-Bangoran	Ndélé	8,551	2%	26,720	3%	971	0%
Bangui	Bangui	43,025	10%	45,155	6%	33,604	11%
Basse-Kotto	Alindao	24,785	6%	52,829	7%	400	0%
Basse-Kotto	Kembé	18,935	5%	18,575	2%	125	0%
Basse-Kotto	Mingala	12,510	3%	21,225	3%	30	0%
Basse-Kotto	Mobaye	9,150	2%	28,425	4%	35,770	11%
Basse-Kotto	Satéma	425	0%	23,295	3%	42,905	14%
Basse-Kotto	Zangba	52,700	13%	67,465	8%	65,560	21%
Haute-Kotto	Bria	81,242	19%	13,767	2%	159	0%
Haute-Kotto	Yalinga	1,180	0%	4,743	1%		0%
Haut-Mbomou	Bambouti	1,328	0%		0%		0%
Haut-Mbomou	Djéma	1,183	0%	848	0%		0%
Haut-Mbomou	Obo	23,977	6%	50	0%		0%
Haut-Mbomou	Zémio	6,459	2%	25,835	3%	8,972	3%
Mambere-Kadei	Amada-Gaza	45	0%	486	0%	703	0%
Mambere-Kadei	Berbérati	2,278	1%	2,020	0%	2,460	1%
Mambere-Kadei	Carnot	289	0%	1,996	0%	1,789	1%
Mambere-Kadei	Dédé-Mokouba	674	0%	472	0%	458	0%
Mambere-Kadei	Gadzi	178	0%	73	0%	117	0%
Mambere-Kadei	Gamboula	543	0%		0%	2,198	1%
Mambere-Kadei	Sosso-Nakombo		0%	10	0%	30	0%
Mbomou	Bakouma	5,352	1%	8,846	1%	139	0%
Mbomou	Bangassou	20,464	5%	50,653	6%	21,931	7%
Mbomou	Gambo	397	0%	12,941	2%	100	0%
Mbomou	Ouango	7,456	2%	20,590	3%	20,666	7%
Mbomou	Rafai	13,130	3%	14,473	2%	2,281	1%
Nana-Gribizi	Kaga-Bandoro	31,320	7%	100,219	13%	2,040	1%
Nana-Gribizi	Mbrès	596	0%	14,147	2%		0%
Ombella MPoko	Bimbo	6,362	2%	2,398	0%		0%
Ouaka	Bakala	2,246	1%	820	0%		0%
Ouaka	Bambari	31,199	7%	42,621	5%	474	0%
Ouaka	Grimari		0%	2,518	0%		0%
Ouaka	Ippy	15	0%	8,916	1%		0%
Ouaka	Kouango	884	0%	4,063	1%	4,719	1%
Ouham Pende	Bocaranga	4,449	1%	23,523	3%	8,674	3%

Ouham Pende	Bossemtélé	210	0%	654	0%	499	0%
Ouham Pende	Bozoum	302	0%	4,851	1%	836	0%
Ouham Pende	Koui	1,279	0%	8,814	1%	4,912	2%
Ouham Pende	Ngaoundaye	2,604	1%	45,923	6%	26,140	8%
Ouham Pende	Paoua	1,756	0%	97,085	12%	25,991	8%
		420 645	100%	798 604	100%	315 662	100%

Annexe 2 : Liste complète de la population déplacée sur les sites et lieux de regroupement

ID	Préfectures	Sous-préfectures	Communes	Localité	Nom_Site	Ménages	Individus
1	Bamingui-Bangoran	Ndélé	Dar-El-Kouti	AERODROME	Site MINUSCA	175	700
2	Bamingui-Bangoran	Ndélé	Dar-El-Kouti	ALIOU	Aliou	53	250
3	Bamingui-Bangoran	Ndélé	Dar-El-Kouti	CITE DE L'AMITIE	Cité de l'amitié	22	87
4	Bamingui-Bangoran	Ndélé	Dar-El-Kouti	FERRICK	Ferrick	52	260
5	Bamingui-Bangoran	Ndélé	Dar-El-Kouti	GOZAMAR 3	Cité de la paix	174	588
6	Bamingui-Bangoran	Ndélé	Dar-El-Kouti	LEMENA 1	Lemena 1	266	1064
7	Bamingui-Bangoran	Ndélé	Dar-El-Kouti	LEMENA 2	Lemena 2	33	132
8	Bamingui-Bangoran	Ndélé	Dar-El-Kouti	LEMENA 3	Lemena 3	21	77
9	Bangui	Bangui	Arrondissement 2	BRUXELLES	CICI	6	29
10	Bangui	Bangui	Arrondissement 2	LAKOUANGA V	Socada	375	1850
11	Bangui	Bangui	Arrondissement 6	LINGUISSA I	Sawara Mbongossoua 2	69	438
12	Bangui	Bangui	Arrondissement 6	LINGUISSA I	Sega	112	557
13	Bangui	Bangui	Arrondissement 6	LINGUISSA II	Kamache	67	335
14	Bangui	Bangui	Arrondissement 6	PETEVO	Kolongo	106	527
15	Bangui	Bangui	Arrondissement 6	PETEVO	Pétevo Ecole	147	738
16	Bangui	Bangui	Arrondissement 6	SAPEKE I	Sapeke	18	90
17	Bangui	Bangui	Arrondissement 7	KAMI	Kami	39	195
18	Bangui	Bangui	Arrondissement 7	NGBARKANGUI	Ngbarkangui	23	119
19	Basse-Kotto	Alindao	Alindao	ALINDAO	Site Afaps	109	545
20	Basse-Kotto	Alindao	Alindao	BANDA-DEKA	LR BANDA_DEKA	65	325
21	Basse-Kotto	Alindao	Alindao	CONGO 2	Site Elim	593	2965
22	Basse-Kotto	Alindao	Alindao	NGAKE	LR NGAKE	36	140
23	Basse-Kotto	Alindao	Alindao	QUARTIER MISSION	Site Mission Catholique	2995	14975
24	Basse-Kotto	Alindao	Alindao	VOUNDJA DJOGO	Site PK3	163	815
25	Basse-Kotto	Alindao	Bakou	KONGBO	Site Kongbo	115	575
26	Basse-Kotto	Kembé	Kembé	BATAGNINDOU	Sofoni	11	55
27	Mambere-Kadei	Carnot	Carnot	KPOKOLITA 2	Kpokolita 2	50	173
28	Nana-Gribizi	Kaga-Bandoro	Grivai-Pamia	KABA	Site Kaba	83	316
29	Nana-Gribizi	Kaga-Bandoro	Kaga-Bandoro	KOKOROTA	Site Minusca	2818	11685
30	Nana-Gribizi	Kaga-Bandoro	Kaga-Bandoro	LAZARE	Site Lazaret	1942	7879
31	Nana-Gribizi	Kaga-Bandoro	Kaga-Bandoro	MBELLA	Site Mbella	655	2401
32	Ombella M'Poko	Bimbo	Bimbo	CITE KODJO	Kodjo	176	880
33	Ombella M'Poko	Bimbo	Bimbo	GUITANGOLA 1	Delacourt	285	1425
34	Ombella M'Poko	Bimbo	Bimbo	M'POKO BAC 2	Micheline	193	965
35	Ombella M'Poko	Bimbo	Bimbo	M'POKO BAC 3	Atib	10	50

ID	Préfectures	Sous-préfectures	Communes	Localité	Nom_Site	Ménages	Individus
36	Ombella M'Poko	Bimbo	Bimbo	SAMBROLA	Centre émetteur	21	105
37	Ombella M'Poko	Bimbo	Bimbo	SANDIMBA 2	Sandimba 2	30	150
38	Ouaka	Bambari	Bambari	AVIATION	Site Aviation	618	3091
39	Ouaka	Bambari	Bambari	SAMBIA	Site Elevage	1673	8369
40	Ouaka	Bambari	Danga-Gboudou	MALOUM 1	Site Maloum	181	905
41	Ouaka	Bambari	Ngougbia	NGAKOBO	Site Maitrise (Club)	1290	6450
42	Ouaka	Bambari	Pladama-Ouaka	LAPAGO (site)	Lapago	232	1132
43	Ouaka	Bambari	Pladama-Ouaka	NGALINGOU	Site Minusca PK8	305	1526
44	Ouaka	Bambari	Pladama-Ouaka	PLADAMA	Site Pladama Ouaka	110	284
45	Haute-Kotto	Bria	Bria	BORNOU 1	Site Cebi 3	17	91
46	Haute-Kotto	Bria	Bria	LA-SMI	Site Eglise catholique (Bria)	118	613
47	Haute-Kotto	Bria	Bria	PK 3	Site PK3 (Bria)	8872	47456
48	Haute-Kotto	Bria	Bria	YANDOMO	Site Cebi 1	57	197
49	Haut-Mbomou	Djema	Djema	KADJIMA	LR A1	37	185
50	Haut-Mbomou	Djema	Djema	KADJIMA	LR C1	130	650
51	Haut-Mbomou	Djema	Djema	KADJIMA	LR A2	69	348
52	Haut-Mbomou	Obo	Obo	BAMBITO	LR Ngouli	511	1717
53	Haut-Mbomou	Obo	Obo	BAMBITO	Site de Zemio	161	766
54	Haut-Mbomou	Obo	Obo	GOUGBERE	Gougberé	932	3617
55	Haut-Mbomou	Obo	Obo	LIGOUA	Ligoua	773	3463
56	Haut-Mbomou	Obo	Obo	NAIROBI 1	LR Catholique	333	1534
57	Haut-Mbomou	Obo	Obo	NGUILINGUILI	Nguiliguili	173	625
58	Haut-Mbomou	Obo	Obo	YAGBA	Site de Mboki	591	2110
59	Haut-Mbomou	Zémio	Zémio	KONDO	LR D (Kondo)	586	2838
60	Haut-Mbomou	Zémio	Zémio	SANGOUZIRANI 2	LR C	28	140
61	Mbomou	Bakouma	Bakouma	NGUEREFARA	Site Perseverance	440	2176
62	Mbomou	Bangassou	Bangassou	YOUNGOU	Site Petit Seminaire	375	1875
63	Mbomou	Rafai	Rafai	AGOUMAR 3	LR C (Agoumar 3)	137	645
64	Mbomou	Rafai	Rafai	AIM	Site Aim	111	560
65	Mbomou	Rafai	Rafai	BINGBA 3	Site A	153	765
66	Mbomou	Rafai	Rafai	DEMBIA	LR Dembia	693	3139
67	Mbomou	Rafai	Rafai	SANDOU	Site B	412	1891

Annexe 3 : Liens vers les pages RCA des sites de la DTM

Les produits DTM de la RCA, sont disponibles sur l'un des liens ci-dessous :

<https://displacement.iom.int/central-african-republic>

<https://dtm.iom.int/central-african-republic/>

Aussi, les profils de chacun des sites évalués est accessible sur le lien ci-dessous :

https://drive.google.com/open?id=1suKvx8idJSKOzgFMV5Cyq1tc_S3neW-J

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à : DTMRCA@iom.int